



CONCOURS DE LA MÉDIATION COMMERCIALE

RÈGLEMENT

Version du 18/02/2021



Présentation

Le Concours de la Médiation Commerciale est le seul concours dans lequel l'étudiant joue le rôle du médiateur dans le cadre d'un litige simulé où les parties sont jouées par des professionnels de tous horizons.

Cet exercice permet aux étudiants de découvrir de manière originale les Modes Alternatifs de Règlement des Différends (MARD).

Durant le processus de médiation, le Jury, composé des professionnels jouant les parties et d'un médiateur agréé CMAP, qui observe le processus, tient particulièrement compte des qualités légitimement attendues de la part d'un médiateur, à savoir : le respect du processus et de ses cinq étapes, la qualité d'écoute, la maîtrise des outils du médiateur...

Inscription

Les inscriptions sont ouvertes du 5 novembre 2020 au 12 février 2021.

Pour s'inscrire au concours les étudiants doivent être régulièrement inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur et âgés au plus de 28 ans à la date de clôture des inscriptions.

Les inscriptions se font en équipe de 2 à 4 étudiants avec un maximum de 5 équipes par établissement. Un seul étudiant joue le rôle du médiateur à chaque session. Les autres membres de l'équipe assistent à la médiation sans possibilité d'intervention durant la session.

Chaque équipe désigne librement, pour chaque session, l'un de ses membres pour être médiateur.

Frais de participation

Le montant des frais d'inscription s'élève à 100 € H.T. par étudiant.

Dates

Le concours se déroule la semaine du 15 au 19 mars 2021.



Déroulement des sessions de médiation

Principe

Les étudiants médiateurs sont confrontés à deux professionnels, qui jouent les parties, sous la supervision d'un médiateur agréé CMAP.

Jury

Il est composé des deux professionnels jouant le rôle des parties et du médiateur agréé CMAP, qui observe la médiation. Ce dernier est président du jury.

Durée

Chaque tour consiste en une session de médiation d'une durée d'une heure.

A l'issue de cette session, les trois membres du Jury disposent de 15 minutes pour attribuer une note à l'étudiant médiateur suivant un barème pré-établi. Cette notation se tient uniquement entre les membres du jury, hors de la présence de l'étudiant médiateur, des membres de l'équipe, des coaches et des éventuels spectateurs.

Enfin, les membres du jury sont invités à faire part de leurs commentaires à l'étudiant médiateur afin de l'aider à s'améliorer. Le jury dispose de 15 minutes pour ce débriefing.

Le Président du jury est responsable du respect de la durée de chaque étape. Lui seul remet la feuille de notation à l'équipe organisatrice au terme de la session.

Lors de la médiation, des demandes de caucus ou apartés peuvent être formulées par les parties ou le médiateur. Si un caucus venait à être sollicité, celui-ci ne devra pas durer plus de 5 minutes.

Public

Les coaches et les membres de l'équipe peuvent assister à la session de médiation. Si la configuration des lieux (ou du logiciel d'organisation si l'évènement a lieu en ligne) le permet et, dans la mesure des places disponibles, les non compétiteurs pourront également assister à la compétition. Les personnes intéressées devront s'inscrire préalablement auprès de l'équipe organisatrice.

Le public, incluant les coaches et les membres de l'équipe, sera invité à quitter la salle lorsque les professionnels et



l'observateur se concerteront en vue de la notation de l'étudiant.

Déroulement de la compétition

Dates des tours

Compte tenu de la nouvelle organisation du Concours en ligne, les dates exactes ne sont pas encore connues au jour de la rédaction du présent règlement (30 octobre 2020). Les participants seront informés rapidement des dates exactes.

1er Tour

Chaque équipe participe à deux médiations l'une le matin et l'autre l'après-midi lors du premier tour. Les 20 équipes ayant obtenu la meilleure moyenne entre les deux notes du premier tour, attribuées par leurs Jurys respectifs, sont sélectionnées pour les quarts de finale.

Quarts de finale

Chaque équipe sélectionnée participe alors à une seule médiation.

Les 5 équipes ayant obtenu les meilleures notes aux quarts de finale sont sélectionnées pour les demi-finale.

Demi-finale

Les 2 équipes ayant obtenu les meilleures notes aux demi-finale sont sélectionnées pour la finale.

Finale

Elle se déroule en public.

Les deux médiations se tiennent sur le même sujet, l'une après l'autre, l'ordre de passage étant déterminé par tirage au sort, sauf accord des équipes.

Les parties sont jouées par deux professionnels. Ces derniers ne prennent pas part à la notation des finalistes. Ils peuvent néanmoins être consultés par les membres du Jury.

Le Jury de la finale est composé de représentant de chacune des entités partenaires et sponsors du concours et du ou des invités d'honneurs.

A chaque tour, il n'est pas tenu compte des notes obtenues par les équipes lors des tours précédents.



Cas

Les deux cas du 1er tour sont envoyés aux équipes participantes une semaine avant le début du concours. Les cas des quarts de finale et des demi-finales sont communiqués la veille de chacun des tours, lors de l'annonce des résultats.

Pour la finale, les étudiants concernés auront 1h, avant le début de leur session de médiation, pour prendre connaissance du nouveau cas soumis à leur appréciation.

Chaque cas contient des informations générales à l'attention de tous les protagonistes (médiateur, parties et observateur) mais également des informations confidentielles qui ne sont communiquées qu'aux parties intéressées.

Notation

A l'occasion de chaque session de médiation, le jury note, en collégialité, les performances de chaque étudiant médiateur, conformément à une grille de notation, sur 40, qui sera remise au jury par le CMAP. La note est rapportée sur 20.

Les grilles d'évaluations sont des documents confidentiels et sont la propriété exclusive du CMAP.

Les critères sont les suivants :

Présentation des règles de la médiation et du rôle du médiateur ; mise en œuvre de la médiation en respectant les cinq étapes du processus ; utilisation des techniques de médiation (reformulation, questions ouvertes, etc...) ; mise en valeur des qualités du médiateur (indépendance, impartialité, sens de l'écoute, empathie, etc...). Il n'est en aucun cas obligatoire que les parties arrivent à un accord à l'issue de l'heure de médiation.

Règlement et loi applicables

Les médiations seront conduites conformément à la législation en vigueur relative à la résolution amiable des différends ainsi qu'au [Règlement de médiation du CMAP](#). Ledit Règlement est consultable et téléchargeable sur le site du CMAP (www.cmap.fr).

Pièces et supports



L'étudiant médiateur peut se munir du cas lors de la session de médiation et peut, à loisir, utiliser des supports papier vierges.

Il est également admis que l'étudiant médiateur prépare à l'avance un mémo, limité à une feuille recto, format A4, pour chaque tour.

Le public présent dans la salle, les coachs ou les membres de l'équipe ne sont pas autorisés à enregistrer la session de médiation.

Coaching

Chaque équipe peut être assistée d'un coach qui peut l'aider durant la phase de préparation du Concours et tout au long de la compétition. Toutefois, il ne sera aucunement admis qu'un coach tente de donner des conseils ou des instructions à l'étudiant médiateur durant la session de médiation.

Prix

- **1^{er} Prix** : Une formation de 56 heures à la médiation inter-entreprises dispensée par l'Institut 131 d'une valeur de 3 800 € H.T.
- **2^{ème} Prix** : Un stage auprès d'un partenaire du Concours de la Médiation Commerciale.
- **3^{ème} Prix** : Un stage au CMAP

La nature des prix est susceptible de changer jusqu'à une semaine avant le début du Concours selon les offres des partenaires du Concours de la Médiation Commerciale.